

VIGIE-BHRe : on compte sur vous !

Note d'informations pour les patients porteurs de BHRe



La résistance aux antibiotiques représente l'une des plus grandes menaces pesant sur la santé.

Dans ce contexte, limiter la diffusion des bactéries hautement résistantes aux antibiotiques émergentes (BHRe) est donc un enjeu majeur de santé publique.

Vous êtes acteur de la lutte contre la diffusion des BHRe.

En autorisant le partage d'informations concernant votre statut de porteur BHRe :

✓ **vous agissez pour votre sécurité :**

- prise en charge adaptée à la connaissance de votre statut de porteur BHRe à l'occasion d'une nouvelle hospitalisation :

- hospitalisation en chambre particulière privilégiée,
- avis infectiologue demandé si une antibiothérapie doit être prescrite.

✓ **vous agissez pour la sécurité des autres :**

- la connaissance de votre statut porteur BHRe permet à l'équipe soignante de mettre en place les mesures adaptées pour limiter la diffusion de ces bactéries.



VIGIE-BHRe est un **outil de partage**, de manière **sécurisée**, d'informations concernant les patients porteurs BHRe, **entre les professionnels de santé** en charge de la prévention du risque infectieux dans les hôpitaux de la région BFC. Ce partage permet d'optimiser l'alerte lors de l'admission d'un patient connu porteur et d'améliorer le repérage des patients porteurs de BHRe.



Au final, partager l'information, c'est renforcer la connaissance et accélérer l'action pour vous et pour les autres.